



COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau

Réunion du 17 mai 2021

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MME. Patricia ARNOUX, MM. Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Francis MAGGI, Patrick SCALA

Excusée : Mme Christine TASTAVIN

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, cette réunion s'est tenue en visioconférence.

18h30, début des travaux.

INFORMATIONS DU PRESIDENT :

Le District de la Côte d'Azur, doit présenter au BELFA, les actions qui seront mises en place jusqu'au mois de septembre par rapport à la reprise d'activité.

De ce fait, deux animations sont retenues :

- Une journée découverte du Golf Foot pour les jeunes au cours du mois de juin et à la rentrée de septembre.
- Une participation active à la tournée estivale de la Caravane du sport, organisée par le CDOS 06. Les clubs des communes étapes seront contactés pour assurer l'animation d'un atelier football avec le support du District.

ORGANISATION DU DCA

Le District de la Côte d'Azur sera ouvert au public à compter du lundi 14 juin 2021 les après-midis de 15h00 à 18h00.

Afin de respecter les règles de sécurité, le personnel, les membres des Commissions et le public auront à leur disposition des masques chirurgicaux et du gel hydroalcoolique.

TRESORERIE :

Rappel :

Les clubs ont été informés individuellement afin de procéder au règlement du solde définitif de la saison 2020/2021.

Exceptionnellement, il est demandé aux clubs de régulariser leur situation avant le 30 juin 2021, compte tenu qu'aucun appel d'acomptes en novembre et mars n'ont été faits afin de faciliter les encours de trésorerie des clubs.

COMITE de DIRECTION :

La prochaine réunion du Comité de Direction du DCA se déroulera le lundi 14 juin 2021 à 18h00.

GROUPEMENT :

Conformément aux dispositions de l'article 39 ter des Règlements Généraux de la FFF, de l'article 27 du Règlement d'Administration Générale de la Ligue Méditerranée, le Bureau Exécutif accuse réception du projet de création des Groupements Jeunes Garçons dans les catégories U12 à U20 et Féminines seniors entre les clubs du CDJ ANTIBES et la JS JUAN-LES-PINS.

Après l'étude dudit projet, le Bureau Exécutif donne un avis favorable et transmet ce dernier à la Ligue Méditerranée.

AGENDA :

04 juin 2021 : Assemblée Fédérale d'été.

19 juin 2021 : AG d'été de la LMF.

03 juillet 2021 : AG d'été du DCA.

La séance est levée à 20h10.

Le Président,
E. DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
F. MAGGI.